

1/Presentation

L'IOB

L'Institut d'Ostéopathie de Bordeaux (IOB) est une école d'enseignement supérieur privée pour la formation initiale en ostéopathie. Elle forme en 5 ans des praticiens ostéopathes.

L'institut a ouvert ses portes en 2012. Elle accueillera donc à la rentrée 2014 sa troisième année d'inscrits. A partir de 2016 seront présentes les 5 années d'étudiants, et la première promotion de l'IOB sortira en 2017.

Les promotions sont limitées à 50 étudiants afin de garantir la qualité des enseignements.

Les tâches administratives se répartissent entre Madame OLINGER, Directrice de l'IOB, et Michèle MARTY assistante de direction.

Outils informatique

L'IOB dispose d'un site internet pour sa communication (http://www.institut-osteopathie-bordeaux.fr/). Il s'agit d'un CMS Wordpress, mis en place par l'agence de communication Triple C.

Il propose un espace étudiant, actuellement non exploité.

Pour les tâches administratives (scolarité, absences, notes et bulletin, ...), aucun outil spécifique n'existe : c'est par le biais de documents Office (Word, Excel) qu'elles sont entreprises.

Problèmatique

La direction pédagogique de l'IOB doit faire face à plusieurs problèmes concernant la gestion des notes :

- la gestion manuelle du système de notes augmente les risques d'erreurs
- seule la directrice Madame OLINGER possède la connaissance du processus complet permettant la sortie des bulletins de note.
 - Son indisponibilité (maladie, ...) sur la période est un risque réel au bon fonctionnement du service
- l'augmentation dans le temps des classes et élèves (présence des 5 années de formation rentrée 2016) entrainera inéluctablement une surcharge de travail pour le service scolarité.

L'informatisation de ce processus est donc envisagé ici.





2/Module Notes

Ce module est le cœur du système. Il prend en entrée les résultats des différentes évaluations (notes) et produit principalement en sortie le bulletin de note de l'élève.

La complexité du traitement provient des très nombreuses règles de calculs qui régissent l'établissement du bulletin (absences justifiées ou pas aux devoir, coefficients, note de rattrapage, modules à repasser, redoublants).

Type d'évaluation

Les enseignements de l'IOB donnent lieu à trois types d'évaluation :

- les contrôles continus : ils sont menés par le formateur dans le cadre de ses interventions. les notes en résultant sont communiquées directement par l'enseignant. Tout contrôle se voit affecter un coefficient de 0.25
- les **partiels** : ils ont lieu en fin de semestre, sur copies anonymes. après correction par le formateur, les copies reviennent au secrétariat qui les désanonymise et communique les notes par voie d'affichage. Une note de partiel a pour coefficient 0.75
- les rattrapages : une session de rattrapage permet aux étudiants n'ayant pas validé un enseignement (moins de 10 de moyenne) de le repasser Un rattrapage a pour coefficient 1.

Ces informations seront intégrées au système lors de son paramétrage. Toute modification ultérieure passera par une demande auprès du prestataire qui se chargera alors de sa prise en compte

Evaluations

Une évaluation est caractérisées par les informations suivantes :

- la date de l'évaluation
- la classe concernée
- le titre ou sujet de l'évaluation (facultatif)
- son type (cf paragraphe précédent)
- la série de notes obtenue

Pour améliorer la rapidité de saisie, le système fournira des valeurs par défaut à ces caractéristiques :

- date de l'évaluation : date du jour de la saisie
- le titre : type de l'évaluation + numéro (ex: Contrôle continu 1, contrôle continu 2, ...)
- le type : contrôle continu

La création d'une évaluation dans le système est la phase préliminaire à la saisie des notes de cette évaluation. C'est le secrétariat pédagogique qui enregistre les évaluations et leurs notes associées.





Bulletin de note

A partir des évaluations enregistrées, le système doit pouvoir générer le bulletin annuel d'un élève / les bulletin annuels de tous les élèves d'une classe.

Ces bulletins font apparaître l'intégralité des matières constituant les unités d'enseignement de l'année d'étude de l'élève. Si la matière n'a pas encore été enseignée à la classe à la date d'édition du bulletin, la ligne restera vierge de notes.

Pour chaque matière, trois listes de notes doivent figurer :

- notes de contrôles continus
- notes de partiel
- accessoirement note de rattrapage

Les moyennes par matière (de l'élève, de la classe), ainsi qu'une appréciation complète ce bulletin.

Le système doit permettre la saisie d'une appréciation générale sur ce bulletin (avis de passage, etc...)

Rq : Le format du bulletin de note à produire sera fourni à MSM System par le service scolarité.

Rq: Des évolutions doivent pouvoir être envisager dans l'avenir, à la demande de l'IOB :

- calcul d'une moyenne par UE
- mise en place d'un système de compensation des notes à l'intérieur d'une UE
- présentation des stages et mémoire
- saisie directement par l'enseignant des notes et appréciations

Rattrapage

Le système doit permettre la saisie de notes de rattrapage.

Lorsqu'il s'agit de modules de l'année précédente qui sont rattrapés, les notes de ceux-ci viendront compléter le bulletin de l'année antérieure.

Redoublants

Les redoublants gardent le bénéfice des modules validés lors de leur première année. En conséquence, le bulletin de note doit faire apparaître :

- les modules repassés sur l'année (et ce de manière traditionnelle: notes et moyennes)
- les modules repris de l'année antérieure seule la moyenne est portée avec la mention Validé en 20xx/20xx

Absences, retards et exclusion

Le système tiendra le décompte des absences, retards et exclusions. Ces informations apparaîtront sur le bulletin annuel de notes (décomptes arrêtés à la date du jour d'édition du bulletin de note).

Exports

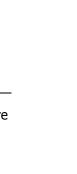




L'ensemble des exports du module Notes sera à définir par l'IOB. A minima, il s'agira :

- des bulletins annuels de notes
- des relevés par classe du résultat des partiels





8/Historique

PRESENTATION

Pour des raisons de cohérence, seront intégrées au système les deux années passées depuis l'ouverture de l'IOB (années scolaires 2012/2013 et 2013/2014).

L'IOB fournira à cette fin à MSM System les fichiers EXCEL donnant les informations suivantes :

- · enseignements effectifs sur ces deux années,
- Elèves inscrits sur chaque année,
- Notes de ces élèves
- accessoirement absences, retard et exclusion de ces élèves sur la période

Le format de ces fichiers sera établi en collaboration avec MSM System, qui procédera à leur importation dans le système.

Les informations n'ayant pas pu faire l'objet de l'importation seront complétées manuellement par l'IOB.







9/Hébergement

PRESENTATION

L'offre de MSM-System intègre

- l'hébergement de la solution informatique développée,
- la mise en place de celle-ci et son paramétrage,
- la sauvegarde des données quotidienne.

Disposant déjà d'un nom de domaine, l'IOB demandera à son régistrar l'enregistrement d'un sousdomaine permettant d'accéder à l'application développée par MSM System (de la forme scolarite.institut-osteopathie-bordeaux.fr, ou toute autre proposition de l'IOB).

De même, lors d'une ouverture du service aux étudiants/professeurs, la réalisation d'un lien du site institutionnel de l'IOB (www.institut-osteopathie-bordeaux.fr) vers le site de gestion de notes sera étudiée.

L'authentification (login/mot de passe) s'effectuera sur le site de gestion de notes.





10/Support et Assistance

PRESENTATION

Passée la phase d'acceptation de l'application (recette menée conjointement par l'IOB et MSM System), une assistance téléphonique aux utilisateurs/trices de l'application sera mis en place (du lundi au vendredi, 8h-19h). Si le cas le nécessite, un intervenant de MSM System se déplacera dans les locaux de l'IOB.

Tout dysfonctionnement de l'application notifié par mail au service support de l'application sera pris en compte dans les 24h.







IOB

à l'attention de Madame Gwenaëlle **OLINGER**

> 19 rue du Cdt Cousteau 33 100 BORDEAUX

Devis N° **20140006**

[17/07/2014]

Désignation	Qté	P.U.HT	P.T. HT
APPLICATION GESTION DE NOTES IOB 2014			
Etude préalable, analyse, conception et développement, tests Module Classes Module Elèves Module Absences et Retards Module Notes	16 jours	350 €	5 600 €
Hébergement	Forfait	500 €	500€
Support et Assistance	Forfait	1 000 €	€ 1 000€

TOTAL H.T.	7 100,00 €
Remise commerciale	1 500,00 € 5 600,00 €
TOTAL H.T.	5 DUU.UU E .

